

Alain Laurent, *De l'individualisme, enquête sur le retour de l'individu*, Paris, P.U.F., 1985, 189 p.

Claire Frémont

Numéro 9, hiver 1986

Démocratie et libéralisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040521ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040521ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frémont, C. (1986). Compte rendu de [Alain Laurent, *De l'individualisme, enquête sur le retour de l'individu*, Paris, P.U.F., 1985, 189 p.] *Politique*, (9), 181–185. <https://doi.org/10.7202/040521ar>

Alain Laurent, *De l'individualisme, enquête sur le retour de l'individu*, Paris, P.U.F., 1985, 189 p.

Sous le couvert d'une «enquête sur le retour de l'individu», Alain Laurent propose en fait, dans son livre, un réquisitoire en règle contre le socialisme. Sa diatribe prend la forme d'un plaidoyer en faveur du libéralisme et du capitalisme, comme expressions de l'individualisme.

Pour l'auteur, dont les propos se situent dans un contexte exclusivement français, Mai 68 fut à l'orée d'un courant de pensées et d'actions dont l'axiome principal était l'anti-individualisme. Avec l'apogée de ce mouvement — l'élection des socialistes en 1981 —, «l'anti-individualisme fut érigé en postulat central de l'idéologie socialiste» (p. 33) et ses représentants mirent alors tout en branle pour réaliser une hypersocialisation de l'existence. Pour Laurent la période de Mai 68 jusqu'aux premières années de règne de la gauche en France, se caractérise par une «ambiance

de délire intellectuel» (p. 39) où l'être social a la primauté sur l'individu et où le collectif apparaît comme étant le remède infaillible à tous les maux de l'humanité.

Pour imposer cet idéal de société communautaire le pouvoir politique français adopte une série de mesures, de l'enseignement à la fiscalité, visant à réduire au maximum la réussite et l'engagement individuel. De plus toujours d'après l'auteur, le procès de l'individualisme, commencé à la fin des années 60, s'intensifie. « Rien en effet n'est alors épargné à l'individualisme en matière de méfaits, nuisances, délits et crimes — d'ordre moral ou social, voire métaphysiques » (p. 53). Les principaux griefs contre l'individualisme peuvent se synthétiser comme suit. L'individualisme est de droite puisque « capitaliste de naissance et bourgeois d'essence ». L'individualisme est le « fourrier du totalitarisme » (p. 55) et enfin, l'égoïsme est sa pierre angulaire.

Alain Laurent rétorque à chacune de ces trois accusations. Pour lui l'individualisme est une conception de l'être humain où celui-ci cultive l'art de vivre selon soi et pour soi, sans nécessairement devenir égoïste. D'ailleurs l'égoïsme lui semble plutôt l'apanage des collectivistes qui tentent de satisfaire leurs intérêts particuliers en se dissimulant à l'intérieur d'un groupe. D'autre part, l'assertion affirmant que l'individualisme est à droite ne dérange absolument pas cet auteur. Ce dernier considère que l'individualisme n'est à priori ni à gauche ni à droite, sauf quand cette dernière « se trouve seule à incarner les valeurs libérales » (p. 70). De plus la parenté entre individualisme et capitalisme constitue plus un mérite qu'une tare aux yeux de l'auteur. L'esprit d'initiative et de réalisation des individualistes sied bien au capitalisme qui lui, en retour, par l'introduction de la propriété privée, bâtit le socle des tenants de l'individualisme. De cet enchevêtrement où capitalisme et individualisme sont étroitement liés, origine la proclamation des Droits de l'homme.

Toutefois c'est à la proposition selon laquelle l'individualisme annoncerait et préparerait un terrain propice au totalitarisme, que l'auteur riposte avec le plus de véhémence. Un chapitre entier du livre est consacré à démontrer, qu'au contraire, la tentation totalitaire a les mêmes prémisses de base que l'anti-individualisme. Son principal argument est que tous les totalitarismes du XX^e siècle furent ennemis de l'individualisme. De plus dans les autres pays non totalitaires, mais où règne une idéologie anti-individualiste (comme la France), la logique totalisante est en œuvre. Elle se manifeste par des interventions de l'État visant à déposséder les individus de leur moi propre et de leurs capacités d'initiatives, pour les modeler dans un grand tout collectif. Logique qui s'exprime aussi dans un discours anti-américain où le rejet du libéralisme ouvre la voie au projet totalitaire.

Voilà pour la thèse principale de cet ouvrage. En une phrase cela pourrait donner : combattons le socialisme (français) sinon le grand étau du totalitarisme se resserrera autour du peuple à genoux, privé de toute liberté individuelle. Malheureusement pour l'auteur l'ensemble de sa démonstration ne repose que sur une dichotomie manichéenne entre individualisme et anti-individualisme. Or à l'heure actuelle un regain d'individualisme voit le jour sans pour autant nécessairement concorder avec ses vues, puisque ce retour est prôné en partie par des gens de gauche. L'auteur élude ce problème qui remettrait en question le sens même de son livre. Il ne fait que remarquer que l'individualisme revient à la mode et explique ce phénomène par l'allergie qu'aurait provoquée « la saturation d'idéologies marxisantes en même temps que l'on commençait à apprécier ce que collectiviser la vie économique ou culturelle signifie concrètement : la perte de la liberté » (p. 145).

Pour A. Laurent aucune société actuelle n'est réellement individualiste même si l'Angleterre depuis Thatcher et les États-Unis depuis Reagan ont consacré une remontée de cette idéologie.

Selon lui, un programme aux couleurs de l'individualisme proposerait, entre autre, au niveau de la justice, un arrêt des mesures préventives contre le crime et des peines beaucoup plus sévères contre ceux qui transgressent la loi, ceci afin d'éviter «un contrôle social préventif niant la responsabilité individuelle des auteurs de délits» (p. 157). Au niveau économique toute l'activité serait privatisée et pour encourager l'initiative personnelle le salaire s'évaluerait en fonction du rendement. Naturellement dans cet État idéal l'impôt serait presque inexistant et ne pénaliserait surtout pas les «aristocrates de l'individualisme» (selon la terminologie de l'auteur) qui ont réussi financièrement. Enfin l'auteur devient presque progressiste en affirmant le droit à l'avortement... non payé par l'État, bien sûr!

Ainsi donc, un État individualiste serait un État faible, voire inexistant, si ce n'est pour la protection de la liberté individuelle. Une véritable «Internationale anti-individualiste» menace actuellement les pays occidentaux dont l'idéologie tend à l'individualisme. En effet, à l'intérieur même de ces pays de multiples forces mettent en péril les principes de l'individualisme. Il s'agit, en particulier, des partis communistes, des partis socialistes, des mouvements pacifistes, des églises catholiques et protestantes et des masses d'immigrés, dont les mœurs «tribales» s'adaptent mal à une société «ouverte». Alain Laurent en appelle donc à retrouver les «vrais valeurs» de l'occident en se débarrassant de tous les indésirables dont le but ultime serait l'annihilation de la liberté au profit du totalitarisme.

Après avoir lu le livre de Laurent il apparaît clairement que l'intérêt de ce dernier pour l'individualisation n'existe que dans la mesure où ce concept lui permet d'énoncer son opinion sur ce que devrait être le monde. Or ses idées ne sont ni intéressantes, ni nouvelles. Ce ramassis de clichés reaganien à la sauce LePen, n'apprend rien à personne. De plus, d'un point de vue strictement

méthodologique, les failles sont grandes. La notion d'individualisme revient à chaque page sans qu'elle soit définie clairement. Enfin l'auteur cite à son appui à peu près tous les auteurs qui ont déjà parlé d'individualisme, ne serait-ce qu'une seule fois, et réussit à en faire ses alliés. Ainsi Simone de Beauvoir, Sartre, Camus, Barthes et Foucault, pour ne nommer que ceux-ci, se retrouvent-ils les compagnons de route idéologique de Alain Laurent. Ce procédé agaçe et choque, ce qui ne facilite pas la lecture.

Claire Frémont

Université du Québec à Montréal